

# PROTOCOLE SANITAIRE RENTREE

■ Covid-19 – à compter de septembre 2022  
/ 30 août 2022

## 1. Port du masque

- > **Recommandé** dans l'enceinte de LRUniv, en particulier dans les lieux clos non « ventilables » et dans les locaux à forte promiscuité
- > **Fortement recommandé** pour les personnes fragiles, symptomatiques, immunodéprimées, âgées, malades chroniques et fragiles, cas contact ou cas confirmé y compris 7 jours après la sortie d'isolement.
- > Des masques sont à votre disposition auprès des accueils de chaque site.
  - Mise à disposition de masque à usage unique (chirurgicaux) aux accueils des sites pour les personnels.
  - Mise à disposition de masque FFP2 via les responsables hiérarchiques ou d'unité de travail pour les personnels sur prescription du médecin du travail ou du médecin référent.
  - Mise à disposition de masques en tissus UNS1 pour les étudiants au niveau des accueils des bâtiments.

*Rappel : des box pour déposer les masques à usage unique usagés sont positionnés dans les différents halls d'entrée.*

## 2. Lavage des mains

- > LRUniv favorise le **lavage fréquent des mains** qui est efficace et plus écologique que l'utilisation de lingettes désinfectantes. Un réassort des sanitaires est réalisé quotidiennement.
- > Les derniers stocks de lingettes seront mis à disposition dans les accueils des sites pour les services qui en auraient un besoin particulier.
- > Des **bornes de distribution de gel hydroalcoolique** sont installées aux entrées des différents bâtiments et réapprovisionnées régulièrement.

## 3. Se tester / se déclarer / s'informer

- > Des **autotests** sont à votre disposition auprès des accueils de chaque site.
- > Maintien de l'auto déclaration auprès de la direction de l'établissement dans l'hypothèse où vous seriez reconnu cas contact ou contaminé via l'adresse : [cas\\_covid-19@univ-lr.fr](mailto:cas_covid-19@univ-lr.fr)
- > **Isolement quand contamination avérée**, pendant 7 jours si schéma vaccinal complet ou pendant 10 jours si non vacciné ou schéma vaccinal incomplet (se référer au site AMELI : <https://www.ameli.fr/assure/covid-19/symptomes-gestes-barrieres-cas-contact-et-isolement/isolement-duree-precautions-regles-d-hygiene> ) ; reprise du travail possible si test de dépistage négatif et port du masque fortement conseillé.
- > Etudiants, personnels, vous vous posez des questions alors saisissez-nous via l'adresse : [covid2019@univ-lr.fr](mailto:covid2019@univ-lr.fr)

## 4. Ventilation des locaux

- > Les amphis et les grands volumes ventilés mécaniquement restent en 100% air neuf (c.à.d : pas de recyclage de l'air).
- > Une **ventilation naturelle** des autres locaux par ouverture des fenêtres (10 minutes toutes les heures) est fortement conseillée.

## 5. Respect de la distanciation

Si le protocole national n'en fait plus échos, il convient de prendre en compte les préconisations suivantes :

### 5. 1. Bureaux / salles de convivialité

- > Une distance d'au moins un mètre de sécurité entre 2 collègues est fortement recommandée.

### 5. 2. Salles de réunion

- > Utilisation des locaux à capacité maximale (conforme à la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les ERPs).

### 5. 3. Salles de cours et amphis

- > Utilisation des locaux à capacité maximale (conforme à la réglementation contre les risques d'incendie et de panique dans les ERPs).

### 5. 4. Cas particuliers des examens

- > Installation **un siège sur 2** fortement recommandée avec mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

## 6. Missions

- > Avant chaque départ en mission, merci de se référer aux sites suivants afin de vous assurer des conditions sanitaires à respecter :
  - Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
  - Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer : <https://www.interieur.gouv.fr/covid-19/deplacements-internationaux>





**D'ici  
on voit  
+ loin !**



[univ-larochelle.fr](http://univ-larochelle.fr)